

(3) Budget primitif 1963

Le secretari de manie donne alors lecture au Budget primitif presenté par le Maire et approuvé par la Commission des finances. Il s'établit avec un excédent de recettes de 315,31 F. Les principaux postes sont les suivants =

Section ordinaire. Dépenses.		Recettes	
Denrées et fournitures	: 12500 F	Produits de l'exploitation	: 26150
Frais de personnel	: 24468 F	" domaniaux	: 1790
Impôts et taxes	: 1167 F	" financiers	: 424,53
Frais pour biens meubles et immeubles	: 36350 F	Récouvrements subventions	: 18980,62
Participation à dépenses générales	: 4763,2 F	Casse locale	: 37356
Frais de gestion	: 3395	Impôts indirects	: 1252
Frais financiers	: 28725,72	" directs	: 800
		Centimes et taxes	: 40360,45

Section extraordinaire : Dépenses		Recettes	
Remboursement d'emprunt	: 18739,37	Participation particuliers dépenses finies =	3350
Travaux divers - Chauffage central		Emprunt pour travaux divers =	100000
eau - etc	: 100000		

Total = Recettes : 230463,60      Dépenses : 230148,29

Excédent global de clôture : 315,31 F

manuels -